

F3E

Fonds pour
la promotion des
études préalables
études transversales
évaluations

8 décembre 2005
Assemblée Générale Extraordinaire 2005 – F3E

Compte-rendu des débats

Présents

AFDI	Laure HAMDJ (matin)
CCFD	Philippe MAYOL
CDANE	Emmanuel CUFFINI
CFSI	Christophe LEBEGUE
CIDR	Catherine DELHAYE
CCL	Philippe BOUMARD
Comité PECO	Gabriel COHN-BENDIT
Conseil Général Seine-Maritime	Fleur FERRY
Coordination Sud	Cécile ZIEGLE
Coordination Sud	Clémence PAJOT
Coordination Sud	Renaud COLOMBIER
EAST	Loïc MONJOUR (matin)
Electriciens sans Frontières	Audrey THORY
Guilde Européenne du Raid	Anne d'ORGEVAL
Handicap International	Eric DELORME
Inter Aide	Anne CARPENTIER
IRAM	Jérôme COSTE (matin)
Partage	Romain CARDON
Peuples Solidaires	Pierre-Marie CELLIER
RAFOD	Olivier THOME
Secours Populaire Français	Mélanie KENGEN
Secours Populaire Français	Daniel VERMEIRE
Solidarité Laïque	Anne BOURGOGNON
Touiza Solidarité	Alain GRANDGUILLOT (matin)
Ville de Chambéry	Michel ROUX
VSF-CICDA	Frédéric APOLLIN
VSF-CICDA	Myriam MACKIEWICZ
F3E	Laurent DENIS
F3E	Aurélia GRESILLON
F3E	Géraldine PIERROT
F3E	Lilian PIOCH
F3E	Béatrice SEROR

Invités extérieurs

MAE – MCNG Bureau ONG	Joël DINE (matin)
Consultante indépendante	Nathalie SCHNURIGER

Pouvoirs de :

AACOPI
ADOS
AFDI
Agir Pour Le Cambodge
Aide à l'Enfant Réfugié
Aide Odontologique Internationale
Aube M'Bour
CRID
EAST
Eau Vive
Enfants Réfugiés du Monde
FNMFR
Fondation Abbé Pierre
Frères des Hommes
Initiative Développement
IRAM
Max Havelaar
Nantes Guinée
OICD
Pays de Savoie Solidaire
Physicien Médical Sans Frontière
Région Picardie
Secours Catholique
Syfia International
Touiza Solidarité
Ville de Bouguenais
Ville de Romans

à :

Conseil Général Seine Maritime
RAFOD
CFSI
Handicap International
Partage
CCL
RAFOD
Peuples Solidaires
Inter Aide
VSF-CICDA
Partage
CFSI
CCFD
Coordination Sud
Inter Aide
CCL
Coordination Sud
CIDR
VSF-CICDA
CDANE
CDANE
CIDR
CCFD
Peuples Solidaires
Handicap International
Ville de Chambéry
Ville de Chambéry

Ordre du jour

- Les objectifs spécifiques et résultats attendus du F3E
- Les outils et leurs modalités spécifiques
- Présentation du budget 2006
- Modification des Statuts et du Règlement Intérieur
- Vote des motions

1. Introduction

Présenté par Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

L'AGE fait suite à l'AG Ordinaire de juin 2005 qui a marqué la validation du processus entamé par le Bureau, de définition des orientations stratégiques 2006-2010 du F3E.

L'enjeu de cette AGE est l'évolution des statuts et du Règlement Intérieur du F3E et la mise en orbite de nouveaux outils, sachant que le cœur de métier du F3E est et demeure l'évaluation des actions de ses membres, l'appui méthodologique, le soutien et le travail autour de la qualité des actions. Ce travail est le fruit d'une réflexion en gestation depuis plusieurs années, sur laquelle le Bureau travaille activement depuis juin 2005 et qui continuera dans les années à venir. Cela afin d'être au service de nos membres en nous adaptant à un environnement qui change.

A noter que le F3E est l'un des rares lieux en France où se retrouvent différents types d'acteurs de la Solidarité Internationale pour échanger autour de la démarche qualité : ONG « traditionnelles », acteurs de la coopération décentralisée, fédérations d'associations...

Nous remercions le Secours Populaire pour l'accueil du F3E en cette occasion.

2. Les objectifs spécifiques et résultats attendus du F3E (stratégie 2006 / 2010)

Présentées par Catherine DELHAYE, CIDR

Se reporter aux supports powerpoints joints en annexe.

Débat

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

Il nous faut clairement positionner le F3E comme un outil au service de ses membres et communiquer sur le fait qu'il n'est pas un Bureau d'Etudes sur la question de l'évaluation. Le F3E doit s'adapter aux évolutions de l'environnement tout en gardant sa mission spécifique, et développer des outils variés et adaptés.

Clémence Pajot, Coordination Sud

Un des résultats attendus est d'ouvrir **la diffusion des outils et des résultats**. Est-ce que cela veut dire aussi aux non membres ? S'agit-il toujours d'être au service des membres ou de s'adresser aux acteurs de la Solidarité Internationale plus largement ?

Laurent Denis, Directeur du F3E

Les résultats des études sont déjà accessibles sous forme de synthèses à un public plus large que les membres. Il en est de même des travaux plus globaux et transversaux réalisés dans le cadre du F3E (capitalisations, guides méthodologiques, documents d'accompagnement des formations, comptes rendus d'ateliers et de journées d'échanges). La base d'experts en revanche est accessible aux seuls membres pour l'instant.

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

Le F3E doit plus communiquer sur les travaux qui présentent un intérêt collectif. Il reste pour autant au service de ses membres et ne doit pas être un nième bureau d'étude.

Michel Roux, Ville de Chambéry, Bureau du F3E

Ce débat renvoie à la question de la propriété. Certains pensent qu'il faut diffuser de la matière, et d'autres non. En effet, si la diffusion est un moyen de favoriser l'apprentissage et de tirer vers le haut les actions de solidarité internationale, le risque est aussi présent, dans un monde concurrentiel, d'être pénalisé suite par exemple à une évaluation critique, les bailleurs pouvant l'interpréter comme une raison de remettre en cause les financements accordés. L'utilité des évaluations et leur fin ne sont pas partagées par tous de la même manière.

Joël Dine, MAE / Bureau des ONG

Nous avons discuté avec le F3E de ces sujets : qui commande l'étude ? qui en est propriétaire ? Le MAE souhaite que ce soit le F3E et donc que les études soient propriétés communes de tous les membres.

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

Le concept du Bénéfice collectif est pointé ici. Tout adhérent s'engage à ce que les travaux produits dans le cadre du F3E soient utilisables par l'ensemble des adhérents. La question que nous posons est de savoir comment dépasser ce seul réseau et sous quelle forme.

Michel Roux, Ville de Chambéry, Bureau du F3E

Le Nord n'est pas seul concerné par cette question. Il faut faire attention aux impacts de l'évaluation au Sud / Est.

Philippe Mayol, CCFD, Bureau du F3E

L'acceptation par les membres du principe de Bénéfice Collectif est l'un des critères de sélection des demandes de cofinancement. Un membre qui joue le jeu n'est pas seulement consommateur, il a aussi vocation à partager, contribuer aux réflexions. Il alimente le travail collectif.

De mon point de vue, le F3E doit rester relativement restrictif par rapport à une ouverture extérieure, afin de demeurer une structure au service de ses membres.

Eric Delorme, Handicap International, Bureau du F3E

Je partage ce point de vue. Les adhérents acceptent certains principes et engagements.

Pour une diffusion large, les études nominatives présentent peu d'intérêt. Ce qui en a en revanche, c'est le traitement qui est fait de plusieurs études. Il permet de faire ressortir des caractéristiques clés tout en gardant un certain anonymat. La plus value du F3E est la capitalisation.

Pierre-Marie Cellier, Peuples Solidaires, Bureau du F3E

C'est un débat politique plus que technique dans la mesure où les évaluations alimentent le débat sur **les politiques de coopération** de la France. Le F3E doit alimenter ce débat en s'ouvrant aux différents collectifs et à l'ensemble du milieu.

La notion d'intérieur – extérieur n'a pas de sens dans le monde des ONG et de la coopération décentralisée.

Loïc Monjour, EAST

Je suis gêné de voir les ONG françaises condamnées par l'Union Européenne qui semble favoriser les grosses structures anglo-saxonnes. Est-ce que le F3E peut intervenir en amont en exerçant une pression sur la Commission Européenne (CE) dans le cadre de ses activités d'appui à la rédaction des projets ?

Cécile Zieglé, Coordination Sud

Coordination Sud propose un appui aux ONG par l'intermédiaire de formation et d'intermédiation avec la CE.

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

Le F3E n'a pas vocation à tout faire. Coordination Sud pour les ONG et Cités Unies France pour les collectivités territoriales ont cette mission. Ils ont à interpeller le MAE sur l'appui qu'il propose aux ONG françaises.

Jérôme Coste, IRAM

Un des résultats attendus concerne **une Charte Qualité**. Or c'est un chantier dans lequel Coordination Sud s'est déjà lancé. Quels sont les chantiers prévus ou envisagés par le F3E ?

Catherine Delhaye, CIDR, Bureau du F3E

C'est un chantier qui s'inscrit dans le prévisionnel à 5 ans. Le Bureau a choisi de travailler sur la diversification des outils en premier lieu. Certains résultats n'ont pas encore été abordés.

Par rapport au chantier Qualité, c'est un chantier complexe qui s'inscrit sur le long terme. Le F3E a des éléments de réflexion à apporter. Des échanges ont démarré avec Coordination Sud mais le cheminement reste à faire pour tirer des enseignements des travaux réalisés.

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

Le F3E se positionne sur les questions Qualité à partir de l'analyse des pratiques de l'évaluation.

Clémence Pajot, Coordination Sud

Quels sont les objectifs de cette Charte ? est-ce à usage interne, pour les membres ? la perspective est-elle plus large avec une diffusion nationale voire internationale ?

Catherine Delhaye, CIDR, Bureau du F3E

Pour le Bureau du F3E ce n'est pas une démarche qui doit être réservée au F3E mais elle doit être réfléchie de manière ouverte.

Gabriel Cohn-Bendit, Comité PECO

Il me semble qu'il faut plutôt diffuser les résultats, les conclusions des évaluations.

Le MAE demande au Comité PECO d'évaluer son organisation et non son projet. Le F3E pourrait-il se donner les moyens de le faire, dans la mesure où **le fonctionnement des institutions au Nord** a des répercussions directes sur les pratiques.

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

Le dossier est en débat au niveau du Bureau. Il pose la question de l'adaptation des outils, interroge sur le rapport Nord – Sud / Est, le rôle des acteurs collectifs.

Par ailleurs, il y a une multiplicité d'acteurs en structuration. Le F3E n'a pas les moyens de répondre à tout.

Catherine Delhaye, CIDR, Bureau du F3E

Au niveau de Coordination Sud, la COFRI a le projet d'appuyer le renforcement institutionnel des OSI françaises. Propose-t-elle des outils permettant aux ANG du Nord de faire du diagnostic institutionnel ?

Ça fait partie des champs qui doivent être clarifiés avec Coordination Sud pour mieux répartir les champs d'intervention de chacun.

Cécile Zieglé, Coordination Sud

Coordination Sud a la volonté de renforcer son appui institutionnel. Le CA de Coordination Sud et de la COFRI, à laquelle le F3E participe, doit réfléchir à ce que l'on veut et comment on souhaite le faire.

Clémence Pajot, Coordination Sud

Coordination Sud n'a pas vocation à accompagner individuellement ses membres comme le fait le F3E. Des complémentarités sont à trouver.

Michel Roux, Ville de Chambéry, Bureau du F3E

Il est normal et légitime que l'Etat s'interroge sur ce que font les acteurs qu'il finance. Mais de quelle manière doit-il procéder : s'agit-il pour lui d'en faire la demande et que l'ANG se débrouille, ou doit-il utiliser ses propres outils (inspection générale, audit...) pour réaliser les évaluations que lui-même exige ?

Gabriel Cohn Bendit, Comité PECO

Le diagnostic des ANG au Nord donne un message fort aux partenaires, qui voient ainsi que les évaluations ne les concernent pas seulement. Mais on a besoin d'un outil spécifique.

Joël Dine, MAE – Bureau des ONG

Quand le F3E évalue des plate-formes Nord-Sud/Est, les outils, les activités et le fonctionnement de la plate-forme Nord sont évalués.

Gabriel Cohn Bendit, Comité PECO

Je suis contre le fait que les coordinations gèrent des programmes. Elles doivent jouer leur rôle de coordination.

Pierre-Marie Cellier, Peuples Solidaires, Bureau du F3E

Je pense également que les coordinations ne devraient pas gérer de programmes. Elles ne le feraient pas si les pouvoirs publics les finançaient. On se retrouve ainsi avec des situations compliquées. C'est le cas de l'adhésion de Coordination Sud au F3E, qui a été permise par le fait qu'elle gère un programme.

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

S'il est évident que nous devons travailler entre collectifs, la question est de savoir comment. Pour moi il convient de collaborer avec et non d'intégrer les collectifs.

Gabriel Cohn Bendit, Comité PECO

Le fait que les coordinations qui n'ont pas de programme au Sud / Est ne puissent pas adhérer alors que celles qui en ont, même si cela ne correspond pas à leur mission, le puissent, relève de l'hypocrisie.

Les coordinations ont en soi quelque chose à apporter au F3E.

Clémence Pajot, Coordination Sud

Dans une perspective de long terme, si le F3E doit accompagner les ANG dans leur diagnostic institutionnel, il s'adresserait aux acteurs du Nord. Pourquoi dans ce cas, réserver cet appui aux ANG qui ont des projets au Sud / Est ?

France Pays du Mékong a bénéficié d'une évaluation alors qu'elle ne menait pas de programme en Asie mais en tenant compte que son action avait un impact indirect sur le terrain. Pourquoi refuser des évaluations à des ANG qui sont dans le même cas ?

Frédéric Apollin, VSF-CICDA

Les **objectifs et résultats** sont intéressants mais **très ambitieux**. Il y a un risque que cela soit au-delà de nos ambitions et de nos moyens. Comment est délimité le champ de travail du F3E notamment pour l'objectif 1. Je comprends l'ambition mais je vois mal où l'on va. Attention à ne pas empiéter sur les missions des autres collectifs. Il faudrait commencer par établir une carte des responsabilités en fonction des acteurs afin de savoir qui fait quoi. Il faudrait une meilleure séparation entre Coordination Sud/F3E/CUF.

Il en est de même de la Charte Qualité. Beaucoup d'intervenants travaillent dessus. Jusqu'où le F3E veut-il aller ?

Les travaux de capitalisation appellent la même remarque. Qu'est-ce que l'on met derrière ? quelles pratiques ? que veut-on faire ? Quels liens avec Coordination Sud qui travaille aussi là dessus ?

Il est envisagé de diversifier les financements, ce qui est nécessaire vu les ambitions. A qui pense-t-on ?

Laure Hamdi, AFDI

Je suis d'accord avec ce qui a été dit, il est nécessaire de clarifier le rôle des différents collectifs.

Ma question concerne la notion de partenariat. Une des difficultés rencontrées lors des évaluations concernant les ANG qui interviennent en renforcement institutionnel renvoie à la marge étroite entre évaluation de l'action de l'ANG du Nord et évaluation de l'action menée par son partenaire. Le F3E soutient l'évaluation du rôle de l'ANG du Nord et de la relation partenariale mais beaucoup moins celle de l'action du partenaire que l'accompagnement du premier favorise. Des outils spécifiques sont nécessaires ou à défaut une réelle association des partenaires du Sud / Est, ce qui suppose une démultiplication des moyens.

Catherine Delhaye, CIDR, Bureau du F3E

Le Bureau du F3E s'est interrogé sur l'ensemble de ces questions mais n'a pas encore construit l'ensemble des réponses. C'est l'enjeu posé par les orientations stratégiques 2006-10.

Il nous faut nous pencher sur ces questions, améliorer le fonctionnement du F3E par rapport à lui-même et aux autres collectifs, travailler sur sa valeur ajoutée, sur qui fait quoi.

La Charte Qualité est à cet égard représentative. Le lancement d'un tel chantier devra être précédé par la constitution au sein du F3E d'un comité ad hoc qui travaillera sur cette thématique avec les autres acteurs concernés. Ce n'est qu'après ces premiers débats que l'on pourra arrêter les périmètres de chaque acteur dont les domaines de responsabilité doivent être complémentaires.

Il en va de même pour la capitalisation ou le renforcement institutionnel des ANG du Nord.

Par rapport à la question sur le partenariat, la coopération décentralisée notamment a montré la nécessité d'interroger les dispositifs de coopération et le partenariat.

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

Nous sommes dans un processus qui va se poursuivre. L'ensemble de ces questions seront abordées collectivement, et ce pour mieux répondre aux besoins des membres du F3E.

Le F3E est un des rares lieux où les différents types d'acteurs peuvent débattre autour des questions de qualité et de bonnes pratiques liées à l'action, y compris les acteurs qui ne sont ni des ONG, ni des collectivités locales.

Daniel Vermeire, Secours Populaire Français

Ce débat renvoie à nos perceptions de l'évaluation. Avons-nous tous la même ? Que voulons-nous évaluer : l'ANG, ses partenaires, le partenariat ?

Joël Dine, MAE – Bureau des ONG

Ne pouvant pas participer plus longtemps à cette réunion, je souhaite aborder un certain nombre de points, quitte à empiéter sur vos discussions de l'après-midi.

Le MAE appuie le F3E, en tant que carrefour d'acteurs, d'échanges et de débats, depuis 10 ans. Deux autres collectifs seulement sont soutenus de cette façon : Coordination Sud et RITIMO.

Le contexte évolue :

- Réforme de la coopération en 2004. la MCNG reste néanmoins le lieu de dialogue entre ONG et puissance publique
- Mise en œuvre de la LOLF (loi organique relative aux lois de finance) en 2006 qui aura un impact sur les ONG via les subventions qu'elles reçoivent
- Réforme de la DGCID divisée en 2 pôles : collectivités locales (AECL) et ONG (MCNG). La conséquence pour le F3E en sera l'établissement de 2 conventions de cofinancement en 2006.

La **relation entre le MAE et le F3E** est interrogée suite aux remarques et aux évolutions induites par :

- La Cour des Comptes. Elle préconise plus de distance entre les experts mobilisés par le F3E et le monde associatif. Cela exige une plus grande vigilance dans le choix des experts qui doivent être réellement indépendant. Elle pointe aussi les risques de gestion de fait quand le MAE participe au choix de l'expertise. Celui-ci va donc adopter une nouvelle position au sein du Comité d'Examen, d'observateur.
- Le contrôleur financier. Il exige que le leadership du F3E apparaisse plus clairement, notamment sa responsabilité par rapport à l'usage des fonds publics qui lui sont octroyés. Le F3E doit contractualiser avec l'expert.
- La LOLF. Elle exige en début d'exercice qu'un programme prévisionnel relativement précis soit établi de manière à permettre de juger des résultats en fonction des prévisions. Par ailleurs, le cofinancement MAE doit être inférieur à 50% sinon le F3E deviendrait opérateur ce qui implique alors un regard poussé de la part de l'Etat, ce qui limiterait très fortement la marge de manœuvre de l'association.

La nécessité d'évaluer est désormais pointée par les pouvoirs publics. C'est pourquoi il a été décidé que pour tout projet bénéficiant d'un cofinancement de l'Etat de plus de 300 000 euros ainsi que pour tout projet à plusieurs phases, le budget doit prévoir l'évaluation dès la demande de cofinancement.

Enfin, parmi les outils proposés par le F3E, le MAE est surtout intéressé par les évaluations externes.

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

A l'origine, le F3E est issu d'une volonté de rencontre entre le MAE et les ONG. Un fonds alimenté par le MAE avait été créé dans un esprit de paritarisme. Or, si le paritarisme a prévalu jusqu'à présent au F3E, le MAE semble vouloir s'en éloigner.

L'intervention de Joël Dine renvoie à certains chantiers de cet AGE et de celle de 2006, notamment la modulation des adhésions en fonction du type d'acteurs. Quand au niveau de cofinancement, il faut garder en tête qu'il doit rester incitatif.

Joël Dine a évoqué la signature de 2 conventions. Si cette mesure répond à une facilité administrative, le F3E demande la fongibilité entre ces 2 subventions.

Joël Dine, MAE – Bureau des ONG

L'AECL et la MCNG auront des budgets séparés.

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

Le Bureau du F3E montera au créneau dans ce sens lors de la rencontre prévue avec le DGCID.

Anne d'Orgeval, Guilde Européenne du Raid

Le développement d'outils est étroitement lié aux **membres et leurs besoins**. Avez-vous réalisé une analyse des membres ? Disposez-vous d'une vision des évolutions attendues dans les 5 ans à venir ?

Le renforcement de la place des acteurs du Sud et de l'Est est évoqué. Comment cette dimension est-elle intégrée ?

Catherine Delhaye, CIDR, Bureau du F3E

Une étude a été réalisée en 2004 auprès des membres du F3E, en amont du travail de réflexion stratégique du Bureau. Sur 65 adhérents seuls 16 ont répondu, ce qui est regrettable tant en terme d'implication des membres que de connaissance de leurs attentes. Si les ANG membres du F3E veulent que celui-ci réalise un travail pertinent, ils doivent s'impliquer d'avantage. La vie associative du F3E gagnerait à être plus dense et participative.

En fait, le Bureau se base dans ce processus sur sa connaissance du milieu et de ses évolutions. L'AG de juin a d'ailleurs été l'occasion de présenter cette vision.

Il se base aussi sur la connaissance des besoins et attentes des membres identifiées par le Secrétariat Technique qui est en relation régulière et étroite avec eux. Mais on attend des membres qu'ils combent nos manques.

Joël Dine, MAE – Bureau des ONG

Pour terminer, une remarque sur la souplesse de l'outil Evaluation. L'outil est assez souple. Ce qui est important, c'est le questionnement que traduisent les termes de référence. Ceux-ci exigent un fort investissement pour que soient posées les bonnes questions qui permettront à l'évaluation d'être efficace.

Alain Grandguillot, Touiza Solidarité

Concernant l'articulation entre les 3 objectifs présentés, le second est au cœur, le premier concerne la stratégie externe et le troisième la stratégie interne.

Les partenariats évoqués dans le troisième objectif relèvent aussi du premier. La remarque est la même pour la Charte Qualité. Sont-ils envisagés seulement comme des outils internes ?

Frédéric Apollin, VSF-CICDA

Le F3E devrait sans doute être un espace de vie associative plus vivante.

Je partage les objectifs et résultats attendus. Néanmoins, les collectifs ont tendance à s'attaquer à trop de chantiers. Il faut dimensionner tout cela et définir jusqu'où on va.

Les ANG ne répondent pas parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'impliquer plus (ils le font déjà dans l'action, mais aussi dans d'autres collectifs). Il faut en tenir compte dans le dimensionnement de l'action du F3E.

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

Je suis ambitieux pour le F3E, dans la mesure de nos moyens bien sûr ! Le travail sur les outils est un processus engagé depuis 3 ans suite à la capitalisation méthodologique autour des conditions d'efficacité d'une évaluation externe F3E.

Il ne s'agit pas à mes yeux de donner plus de travail à nos membres mais plutôt de mieux valoriser leur implication en leur mâchant le travail. Ainsi, si le questionnaire évoqué par Catherine n'a eu que 16 réponses, c'est aussi parce que le questionnaire était trop long.

Les membres du F3E sont effectivement impliqués dans de nombreux secteurs. Il faut donc alléger les sollicitations techniques aux membres qui s'impliquent dans le F3E de manière à ce qu'ils puissent apporter « tout leur jus ».

Eric Delorme, Handicap International, Bureau du F3E

Le rôle du Secrétariat Technique est très important. Le travail réalisé sur les Termes de Référence avec les membres lui permet d'avoir une vision des différents acteurs et de leurs projets. Le Secrétariat Technique fait remonter ces informations au Bureau.

Catherine Delhaye, CIDR, Bureau du F3E

Il faut néanmoins affiner les choses. On ne peut pas tout imaginer, tout penser d'avance ; il faut adapter les outils et faire remonter les informations des membres car ce sont eux qui ont des actions de terrain et utilisent les outils du F3E.

La logique d'apprentissage doit être le pendant d'une logique du rendre compte. Il est important dans le cadre du bénéfice collectif que l'on soit transparent sur ce que l'on fait.

2. Les outils

Introduction par Emmanuel CUFFINI, CDANE, Président du F3E

Les outils tels que présentés ici ont été élaborés au cours d'un processus marqué par quelques étapes clés : la capitalisation sur l'efficacité des évaluations F3E réalisée par un pool d'experts sous la direction de Daniel Neu (GRET), les AG 2004 et 2005, le Bureau associatif ouvert le 9 novembre dernier... Ils sont donc le résultat d'un travail du Bureau inscrit sur le long terme.

Ces outils seront expérimentés dès le mois de janvier 2006. Un temps d'ajustement est à prévoir. Un compte-rendu de leur utilisation sera fait à l'AG de juin prochain.

Présentation des fiches outils par Catherine DELHAYE-CIDR, Eric DELORME-Handicap International, Olivier THOME-CIEDEL

Se reporter aux supports powerpoints joints en annexe.

Débat

Gabriel Cohn Bendit, Comité PECO

Pourquoi de telles différences entre évaluation externe et auto-évaluation accompagnée ? Ne vaudrait-il pas mieux parler d'auto-évaluation externe ? Ne vaudrait-il pas mieux que le rapport soit rédigé par l'expert mobilisé pour garder sa valeur d'extériorité et de redevabilité à l'exercice aux yeux des bailleurs ?

Pierre-Marie Cellier, Peuples Solidaires, Bureau du F3E

Il ne s'agit pas d'opposer les deux types d'évaluation mais de préciser ce que l'on en attend en terme d'évolution, de capitalisation...

Clémence Pajot, Coordination Sud

Quels sont les objectifs quantitatifs en terme de nombre d'études ? Avez-vous une idée de combien d'associations pourraient faire ce type de demande, en particulier dans le cas de l'outil Etude des effets et de l'impact ? Il me semble en effet s'adresser à des ONG déjà bien avancées du point de vue méthodologique.

Frédéric Apollin, VSF-CICDA

Domage que les études préalables répondent à une procédure d'appel d'offres à deux égards : d'abord pour cette procédure renforce l'image de guichet du F3E ; ensuite parce que ces études s'insèrent dans une stratégie pour l'ANG qu'il n'est pas toujours facile de planifier à date fixe.

Les études d'effets et d'impact me semblent être un outil en trop. Leur coût est énorme. Une ANG qui aurait recours à plusieurs outils dont celui-ci dépasserait rapidement le taux autorisé d'utilisation du fonds.

Actuellement les évaluations finales fournissent peu d'informations sur les effets et l'impact parce que les projets ne disposent pas de dispositifs de suivi-évaluation et que l'évaluateur doit donc travailler sur les seuls résultats. Si les dispositifs de suivi-évaluation étaient mieux construits, l'outil Evaluation finale pourrait regarder les effets de manière plus approfondie.

Loïc Monjour, EAST

On sait mesurer les effets et impact si cela est prévu dès le départ.

Michel Roux, Ville de Chambéry, Bureau du F3E

Notre participation au sein du F3E exige de nous que nous prenions du recul par rapport à la perspective de notre seule institution ou à celle de notre famille pour trouver les dénominateurs communs qui nous fédèrent. Ce qui vous est présenté ici vise à répondre aux attentes variées, et parfois pas très formalisées, qu'ont fait

remonter les différentes ANG membres du F3E. Les outils ne sont pas nécessairement destinés à chacun d'entre nous. Chacun aura recours aux outils qui lui conviennent.

Le Bureau n'a pas voulu opposer évaluation externe et auto-évaluation accompagnée. Ces deux outils répondent à des besoins différents avec chacun leurs atouts et leurs limites.

Anne Carpentier, Inter Aide

En ce qui concerne les études préalables, un thème annuel avait été envisagé. Cette option est-elle maintenue ? quelles sont les modalités de choix du thème : proposition du Bureau, des membres ... ?

En ce qui concerne le suivi-évaluation, comment est réalisé le choix de l'expert ? sur appel d'offres ou pas ?

Pensez-vous que les bailleurs vont accepter de financer l'outil Auto-évaluation accompagnée ?

Inter Aide est très intéressé par les Etudes d'effets et d'impact.

Nathalie Schnuriger, Consultante

L'appel à propositions pour les études préalables ne me choque pas. Au contraire, c'est une action pro-active du F3E pour construire des références collectives.

Les études d'effets et d'impact doivent être décentrées du point de vue des ANG pour regarder les politiques publiques, les évolutions locales.

Pourquoi l'outil post-évaluation ne concernerait que les évaluations réalisées dans le cadre du F3E ? Celui-ci a-t-il un monopole de la qualité des évaluations ?

L'auto-évaluation accompagnée est un outil qui répond aux attentes des membres mais tel qu'il est présenté, il prête le flanc à des critiques du type « résultats au rabais » et ne garantit pas la reconnaissance de l'exercice. Il faut exprimer les choses autrement. Le MAE n'est à priori pas convaincu du caractère de redevabilité des évaluations autres qu'externes. Nous ne devons pas lui donner raison mais au contraire lui montrer que ces outils sont autant dignes de confiance l'un que l'autre.

Gabriel Cohn Bendit, Comité PECO

Telles qu'elles sont présentées, **l'évaluation** externe apparaît comme un audit, et l'auto-évaluation comme un outil qui ne répond pas à un enjeu de redevabilité, le rapport étant rédigé par l'ANG. Les outils doivent être rebordés.

Nathalie Schnuriger, Consultante

L'auto-évaluation accompagnée cherche à répondre aux attentes d'un outil plus léger. Néanmoins, il ne faut pas minimiser le regard extérieur dans la mesure où le recours à une expertise externe est centrale et justifie l'intervention du F3E.

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

L'objectif de l'évaluation est d'améliorer la qualité de l'intervention. Le recours à une expertise externe est en effet primordiale dans le cadre d'une intervention du F3E.

Olivier Thomé, CIEDEL-RAFOD

L'une des principales différences entre les deux outils est qui produit l'analyse : l'ANG, les acteurs de l'action, l'évaluateur ?

Anne d'Orgeval, Guilde Européenne du Raid

Les ANG s'impliquent en effet largement dans le processus d'évaluation externe.

Nathalie Schnuriger, Consultante

Il faut défendre l'auto-évaluation dans sa valeur de redevabilité.

Olivier Thomé, CIEDEL-RAFOD, Bureau du F3E

Il ne s'agit pas tant de différences d'objectifs que de méthodes, même si dans les deux cas, la co-construction de diagnostic est recherchée par le F3E. Les outils doivent répondre à la diversité des structures, des besoins, des situations.

En ce qui concerne les études d'effets et d'impact, les ANG ont un enjeu fort à mieux connaître ce qu'elles sont capables de produire en terme de changements et d'effets non prévus de leurs interventions.

Frédéric Apollin, VSF-CICDA

Il faut construire des outils de suivi-évaluation des effets et de l'impact pour cela.

Quelle est l'opérationnalité réelle d'un si grand nombre d'outils ?

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

Il s'agit d'une démarche stratégique sur 5 ans. J'entends bien qu'il faut prioriser.

En ce qui concerne les deux outils liés à l'Evaluation finale, il n'y a pas de hiérarchisation entre les deux. Nous allons corriger les fiches en fonction des réflexions, pour éviter tout risque de malentendu.

Gabriel Cohn Bendit, Comité PECO

Attention aux formulations et au rôle des experts pour ne pas avoir des évaluations au rabais.

Clémence Pajot, Coordination Sud

Combien d'études d'effets et d'impact sont prévues pour 2006 ?

Laurent Denis, Directeur du F3E

A terme, les évaluations des projets seront prévues dans les demandes de cofinancement. Le F3E sera moins sollicité pour cet outil. Il pourra recentrer ses ressources sur les autres. Le projet de budget 2006 sera présenté ultérieurement au cours de l'AGE.

Catherine Delhaye, CIDR, Bureau du F3E

Comme les enjeux et les membres du F3E évoluent, l'agencement par type d'outils va évoluer. Il serait intéressant que les OSI puissent prévoir d'une année sur l'autre, nous aurions besoin de prévisions de la part des membres.

En ce qui concerne les études préalables, le Bureau a décidé de ne pas travailler sur un thème. Si la nécessité de travailler sur un thème s'impose, le choix devra venir des membres et être validé en AG.

Pierre Marie Cellier, Peuples Solidaires, Bureau du F3E

Cette AGE est une étape dans un processus assez long d'élaboration. Il y a encore des choses à revoir.

Actuellement un nœud existe dans les rapports avec les pouvoirs publics. Nous avons besoin d'un temps d'information auprès du gouvernement et des ONG et une prise de position de l'AG.

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

Le F3E n'est pas un lieu de représentation politique. Ce sont les réseaux qui exercent ce rôle dans leurs sphères respectives.

Il nous faut clairement positionner le F3E comme un outil au service de ses membres et communiquer sur le fait qu'il n'est pas un Bureau d'Etudes. Le F3E doit s'adapter aux évolutions de l'environnement de ses membres tout en gardant sa mission spécifique.

3. Compte rendu financier

Présenté par Philippe Mayol, CCFD, Trésorier du F3E

Se reporter aux supports joints en annexe.

En 2005, les activités sont en hausse par rapport à 2004 et rejoignent le niveau de 2003.

Le prévisionnel 2006 est ambitieux par rapport aux études. La hausse de la partie Animation est liée au recrutement d'un troisième chargé d'études et d'un poste de secrétariat et gestion.

La principale nouveauté réside dans l'imputation des frais de dossiers dans les ressources des ANG et non plus sur le fond de péréquation. Ils vont ainsi contribuer aux frais de fonctionnement et d'animation. Cette décision répond à une volonté d'être plus indépendant vis à vis du MAE

Débat

Nathalie Schnuriger, Consultante

Le MAE ne veut financer que 50% du coût des études. Pourquoi budgétiser une participation de 60% ?

Michel Roux, Ville de Chambéry, Bureau du F3E

Le budget prévisionnel illustre nos besoins. C'est une base de discussion.

Philippe Mayol, CCFD, Trésorier du F3E

Nous sommes en discussion avec le ministère au sujet des cofinancements. Nous voulons montrer au MAE que nous sommes dans une logique de décroissance par rapport à son niveau de cofinancement (ce qu'il attend), ce qui est aussi notre intérêt dans une perspective de moindre dépendance vis à vis de ce bailleur.

Michel Roux, Ville de Chambéry, Bureau du F3E

Présenter un budget ambitieux est aussi une façon d'interpeller le Ministère sur son positionnement. D'autant que les fonds propres du F3E nous le permettent. Les directives de la part du MAE ne sont pas claires, il reste de nombreuses incertitudes.

Philippe Mayol, CCFD, Trésorier du F3E

27 études ont été prévues au total pour 2006. Néanmoins, anticiper ce nombre est difficile compte tenu du caractère récent des outils.

Anne Carpentier, Inter Aide

Où allons-nous chercher **les financements manquants**, soit 50% ?

Philippe Mayol, CCFD, Trésorier du F3E

En prenant en compte la participation des membres, les ressources du F3E liées à ses activités, notamment de formation, le montant est inférieur à 50%. Sachant que nous ne voulons pas entrer dans une logique de prestation de service, ni d'inflation des cotisations, il nous faut trouver d'autres bailleurs. Nous devons mobiliser l'Union Européenne qui n'a jamais été approchée, l'AFD, les fondations, certaines entreprises qui sont intéressées par la dynamique, certaines régions.

4. Vote des motions

Présentation par Olivier Thomé, CIEDEL-RAFOD, Bureau F3E

Se reporter aux supports powerpoints joints en annexe.

Débat

Anne d'Orgeval, Guilde européenne du Raid

Vous avez supprimé la **notion de « membre associé »**, qui était une catégorie qui s'adressait à des membres intéressés par l'évaluation mais qui ne faisaient pas des évaluations très régulièrement.

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

Cette catégorie existait formellement mais n'a jamais existé dans les faits. Nous souhaitons simplifier le système.

Il y a jusqu'à présent trois niveaux de cotisations en fonction de la taille des ONG. L'augmentation des frais de dossier nous permet de ne pas augmenter les cotisations tout en accroissant nos fonds propres, gage d'autonomie vis à vis des bailleurs.

Olivier Thomé, CIEDEL-RAFOD, Bureau du F3E

Le **Conseil d'Administration** (CA) va passer de 8 à 10 membres. Le but est de stabiliser et d'élargir le fonctionnement du CA, c'est un investissement fort.

Afin d'avoir un fonctionnement plus régulier et ainsi être plus efficace, on propose de passer de 4 à 5 réunions par an. Cela nous permettrait aussi d'être plus souple et plus rapide dans les instructions de dossiers.

Nathalie Schnuriger, Consultante

Mieux vaut ne pas être trop précis et indiquer « au moins 4 » réunions de CA par an. En effet, lorsque j'étais présidente, il était parfois difficile de se retrouver au complet et la prise de décision était alors délicate, la moitié à peine du CA étant présent. En multipliant les réunions vous avez plus de chance de vous retrouver dans ce cas. D'autant que vous aurez plus de monde à regrouper.

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

Ce qui est recherché par une augmentation du nombre de réunions de CA et de CE, c'est alléger les procédures F3E, auxquelles il est souvent reproché d'être trop lourdes. Depuis la dernière AG nous nous sommes regroupé très régulièrement et nous n'avons pas eu de souci majeur pour se faire

Aujourd'hui nous voudrions des membres plus impliqués, dans le CA mais aussi au niveau des différents chantiers entrepris.

Michel Roux, Ville de Chambéry, Bureau du F3E

En ce qui concerne les motions qui concernent le **MAE**, je propose d'adapter le RI une fois que l'on aura une position claire de ce dernier ainsi qu'une demande explicite.

Olivier Thomé, CIEDEL-RAFOD, Bureau du F3E

L'évolution des **frais de dossier** payés par les membres pour leurs études et des **niveaux de cofinancement** attribué par le F3E répond à un enjeu de renforcement des ressources propres afin de pérenniser le fond de péréquation et renforcer la dimension incitative tout en limitant le montant des adhésions.

Aujourd'hui les frais de dossier sont de 8%. Nous souhaiterions passer à 10% (soit 2% des frais de dossier et 8% de la péréquation). Quand au cofinancement par le F3E sur fonds de péréquation, nous sommes à 10% pour et nous souhaiterions passer à 12%.

Cela nous permet de mieux mutualiser, de renforcer la solidarité au bénéfice des plus petites structures.

Anne Carpentier, Inter Aide

Alors que les ANG sont dans une situation difficile, il est malvenu pour elles de en même temps supprimer les frais administratifs, augmenter les frais de dossier et baisser le niveau du cofinancement.

Laurent Denis, Directeur du F3E

La prochaine AG s'exprimera sur les cotisations. Jusque là elles restent inchangées.

Olivier Thomé, CIEDEL-RAFOD, Bureau du F3E

L'enjeu des **conventions F3E - ANG membre - expert** est que le membre ne se désresponsabilise pas. Le MAE incite à ce que le F3E contractualise avec l'expert pour des raisons légales. Jusqu'à présent l'ANG membre le faisait ce qui était une garantie de son implication dans l'étude. Nous souhaitons qu'une contractualisation tripartite soit mise en place, qui préserve la place de l'ANG membre.

Michel Roux, Ville de Chambéry, Bureau du F3E

Au sujet de la mise en place de ce Règlement Intérieur, les statuts seront mis en œuvre au 1^{er} janvier, les membres du bureau sont eux en exercice jusqu'à la prochaine AG en juin 2006.

Points d'information

Laurent Denis, Directeur du F3E

L'Etude d'évaluation de l'action des ONG et collectivités territoriales françaises au Sénégal, pilotée par le F3E, est en cours d'achèvement. La restitution est prévue au premier trimestre 2006. Organisée par le F3E et le MAE avec CUF et Coordination Sud, elle permettra d'alimenter le dialogue politique.

La méthodologie a présenté l'intérêt de réunir les différents types d'acteurs concernés. C'est une action nouvelle pour le F3E et source d'avenir. Elle a entre autre permis un tour de table des acteurs ici et à Dakar et a ainsi permis de concrétiser le souhait d'une évaluation partenariale.

Daniel Vermeire, Secours Populaire Français

En ce qui nous concerne, il ne nous a pas été possible, compte tenu des délais impartis, d'interroger nos fédérations, en dépit de l'intérêt que nous avons pour ce travail.

Emmanuel Cuffini, CDANE, Président du F3E

Le F3E a par ailleurs décidé de réaliser une **capitalisation sur les modes de structuration de la coopération décentralisée**.

Michel Roux, Ville de Chambéry

A noter à cet égard que le 27 et 28 avril prochain, CUF organise une journée sur ces questions.

Résultats des votes

(voir le détail des motions en annexe)

19 membres étaient présents et 27 autres représentés, soit 46 votants pour un quorum minimum de 44 voix soit 2/3 des membres pour la modification des statuts (soit un quorum atteint et dépassé de 2 voix).

Motions	Oui	Non	Abstention
Motion 1	46		
Motion 2	46		
Motion 3	46		
Motion 4	45		1
Motion 5	45	1	
Motion 6	43		3
Motion 7	45		1
Motion 8	46		
Motion 9	46		
Motion 10	46		
Motion 11	46		
Motion 12	46		
Motion 13	46		
Motion 14	46		
Motion 15	43		3
Motion 16	42		4
Motion 17	46		
Motion 18	39	7	
Motion 19	46		
Motion 20	43		3
Motion 21	46		
Motion 22	46		
Motion 23	43		3

Emmanuel CUFFINI remercie les participants et lève la séance.

Paris, le 11 Janvier 2006.